

Louis-Olivier Taillon

8^e premier ministre du Québec, Louis-Olivier Taillon, *conservateur*, 1887 et 1892-1896

Discours du trône, Québec, 12 janvier 1893

Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative,

J'éprouve un véritable bonheur à vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de l'ouverture de cette session, la première depuis que j'ai eu l'insigne honneur d'être appelé par le représentant de ma Souveraine aux fonctions de Lieutenant-Gouverneur de cette province.

Vous serez heureux d'apprendre que, depuis un an, la situation financière s'est notablement améliorée. Autant qu'il est possible d'en juger par les six mois écoulés depuis le premier juillet dernier, les crédits votés pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1892-93, qui présentaient une réduction de plus de quatre cent mille piastres sur ceux de l'exercice précédent, seront suffisants, et probablement plus que suffisants, tandis que les recettes ordinaires, indépendamment de celles qui proviennent des nouvelles sources de revenu, dépasseront les prévisions du gouvernement.

Il est vrai que, dans certaines parties de la province, les lois votées à la dernière session pour faire face aux exigences de la situation ont été critiquées assez vivement; cependant, je constate avec plaisir que cette critique a été généralement faite dans un bon esprit. Elle ne dénote pas une tendance à refuser au gouvernement les moyens de faire honneur à ses obligations et de maintenir les institutions de la province; mais elle se borne à demander que les affaires publiques soient administrées avec la plus stricte économie, et que certaines modifications soient apportées dans la répartition des nouveaux impôts.

Mon gouvernement espère que l'opinion publique sera entièrement satisfaite par les retranchements dont on aura la preuve et par certains amendements qui pourront être faits dès que le fonctionnement de ces lois lui auront procuré des données plus complètes que celles qu'il avait l'an dernier.